

10
km



2h45

Age Group	Number of People
10-19	10
20-29	20
30-39	40
40-49	60
50-59	80

Modéré



+455
m

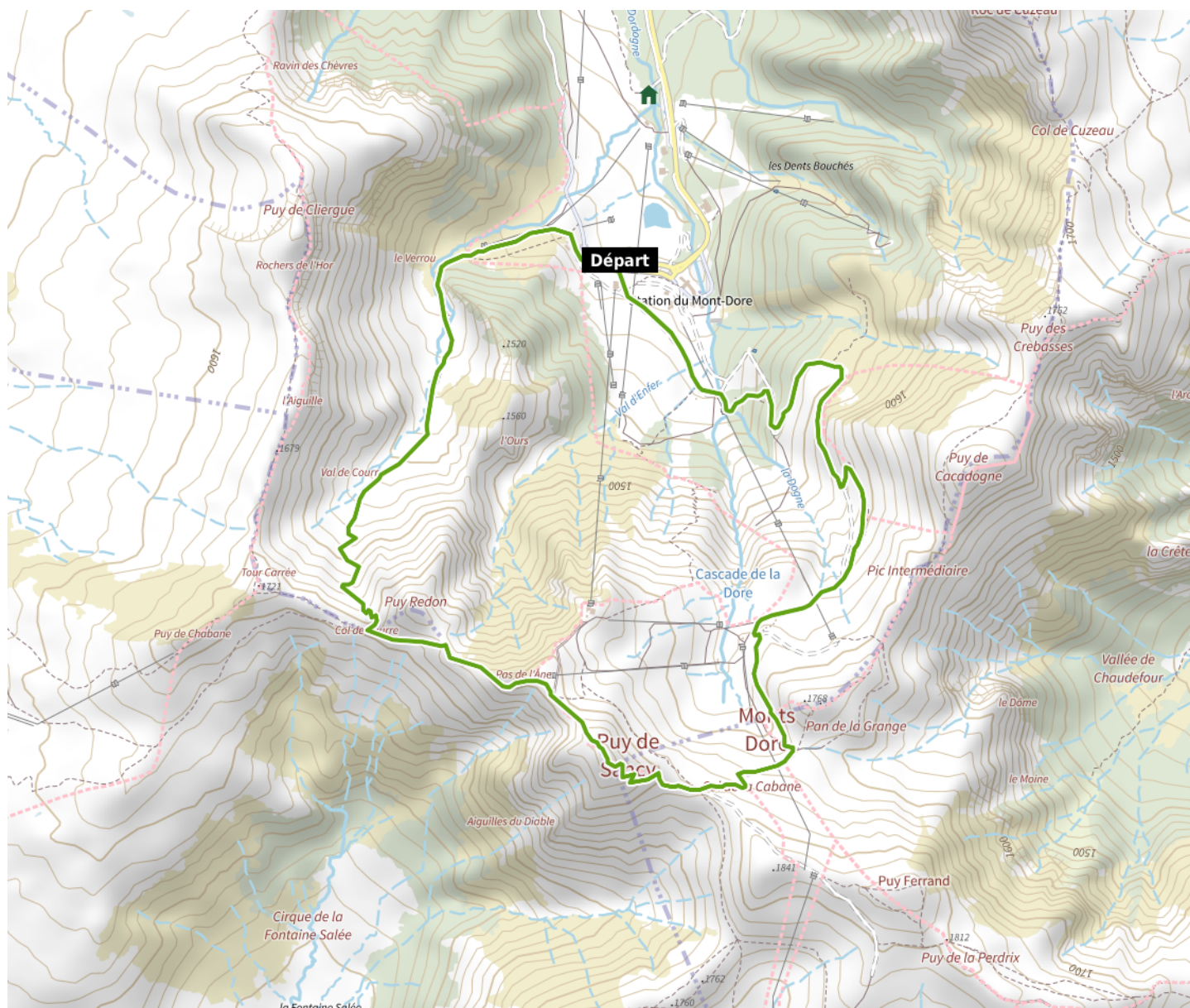
Jaune

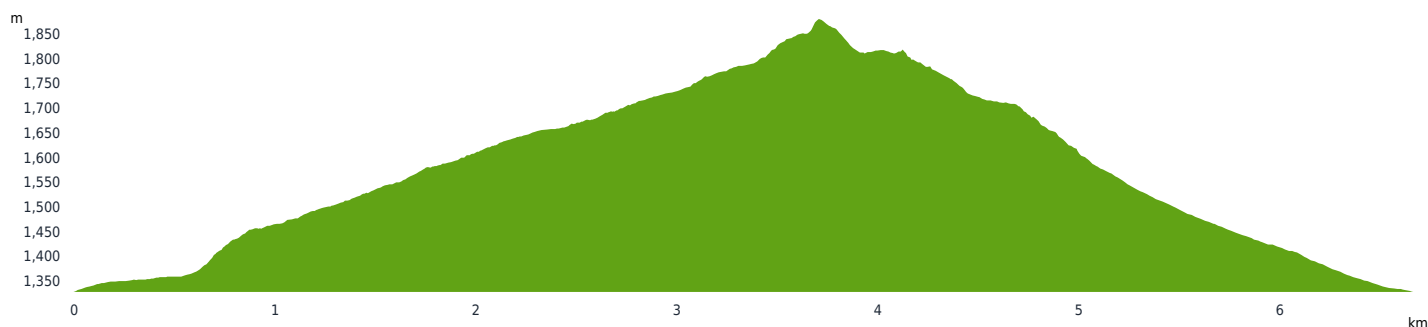


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Chambon-sur-Lac

Adresse de départ

Parking - Place de la Fontaine

63790 Chambon-sur-Lac

Accès au point de départ

À Chambon-sur-Lac (40 km sud-ouest de Clermont-Ferrand). Parking place de la Fontaine.

Description du parcours

Cette balade permet d'apprécier la belle vallée glaciaire en auge de Chaudefour dans laquelle la couze Chambon (petit torrent) continue son chemin. Les vues sur Chambon et le verrou de Montmie sont une belle découverte.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé place de la Fontaine suivre la rue des Forges ; après le pont, prendre à gauche la route Chemin du Moulin qui longe le ruisseau, passer le pont et poursuivre sur la route à flanc de montagne (vue sur Chambon-sur-Lac et le lac). Au hameau Les Angles, aller à gauche puis à droite. À l'intersection à la sortie du village, emprunter en face le chemin (croix) jusqu'à la route (vue sur le château de Murol et le lac).

Étape 2 : Partir à gauche sur 300 m et quitter la route par le premier chemin à gauche. Avant la partie goudronnée, virer à gauche et descendre à Voissière (vue sur la vallée de Chaudefour) en ignorant les chemins à gauche jusqu'à la route D637.

Étape 3 : Aller en face sur 300 m, prendre à droite le chemin herbeux sur 100 m puis celui à gauche qui entre en sous-bois. Suivre ce sentier qui s'élève fortement. À l'intersection, bifurquer à droite (montée abrupte). À la sortie du bois du Bac, poursuivre à gauche en lisière du plateau jusqu'à la route.

Étape 4 : La suivre à gauche sur 30 m et, face à la Ruche Auvergnate, prendre le chemin à gauche (vue sur les puys, la plaine de Voissière, la Couze de Chaudefour). Ignorer le chemin à droite et, au croisement, descendre en face. À l'intersection, aller à droite, franchir le ru (vue sur le massif du Sancy). À la route, se diriger à droite pour rejoindre le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.